

**Zone de police**  
**ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE**

**AVIS**

Le Collège de Police de la Zone de Police ARLON-ATTERT-HABAY-MARTELANGE informe la population que le compte de la Zone de police pour l'exercice 2018 approuvé par le Conseil de police en séance du 29 avril 2019 est déposé à l'inspection des personnes intéressées, auprès de la Secrétaire de la Zone de Police, 23 rue Joseph Netzer à 6700 ARLON, les jours ouvrables de 13 à 16 heures, du 30 avril 2019 au 30 mai 2019.

Arlon, le 29 avril 2019


Par le Collège :

Le Chef de Zone,



M. COLLINI

Le Président,



V. MAGNUS